



académie salésienne

Les Rendez-vous de l'Académie salésienne

n° 26

***HISTOIRE DU SAINT-SUAIRE***

*par Christian Regat*

*président d'honneur de l'Académie salésienne*

*Conférence du 9 novembre 2015*

**2015**



# HISTOIRE DU SAINT-SUAIRE

par Christian Regat

Président d'honneur de l'Académie salésienne

Rendez-vous de l'Académie salésienne du 9 novembre 2015

L'objectif des propos qui vont suivre n'est pas de comptabiliser les arguments pour ou contre l'authenticité d'une pièce de tissu, apparue en Champagne en 1357 et conservée à Turin depuis 1578, passant pour être le linceul du Christ. Il s'agit simplement d'établir la chronologie de tout ce que l'on sait avec certitude concernant cet objet pour en retracer l'histoire. Et comme on ne sait rien sur lui avant le XIV<sup>e</sup> siècle, il est ici hors de question d'examiner les hypothèses échafaudées pour tenter de lui reconstituer une histoire entre l'époque du Christ en Palestine et la fin du Moyen Âge en Champagne.

## Geoffroy de Charny et la collégiale de Lirey

Le Saint-Suaire apparaît pour la première fois dans l'histoire en 1357, quand Jeanne de Vergy, veuve de Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny, organise l'ostension d'un linceul dans la collégiale de Lirey, en Champagne. Lirey est aujourd'hui une petite commune de 100 habitants située à 20 km au sud de Troyes. La collégiale, totalement détruite après la Révolution, a été remplacée par une modeste église paroissiale inaugurée en 1897.

De cette collégiale ne subsistent que deux retables, tous deux réalisés suite à une première reconstruction de l'église survenue en 1526. L'un fut offert par Jean Huynard, doyen du chapitre de Lirey. Il est conservé à Londres, au Victoria and Albert Museum. On y remarque, à droite, la scène de la Mise au Tombeau, le corps du Christ étant sur le point d'être enveloppé par le linceul. L'autre se trouve, depuis 1828, dans l'église de Crésantignes, village voisin de Lirey. Il aurait été sculpté vers 1530, peut-être par Nicolas Halins, et garde des traces de polychromie. La scène de la Mise au Tombeau y est particulièrement développée : le Christ est descendu dans le sépulcre avec le linceul que soutiennent Nicodème et Joseph d'Arimathie. Ces deux représentations de la Mise au Tombeau, très traditionnelles, ne rendent compte en aucune manière de ce qu'on peut observer sur la pièce de tissu qui fut conservée dans la collégiale de Lirey au cours de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le fondateur de cette collégiale, Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny, était né vers 1300. C'était le fils de Jean, seigneur de Charny, et de Marguerite de Joinville, une fille du sénéchal Jean de Joinville, le célèbre chroniqueur de saint Louis. Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny a été considéré par ses contemporains comme le

modèle des chevaliers. Intime des rois de France Philippe VI de Valois et Jean II le Bon, il fut conseiller du roi, ambassadeur, et grand militaire, porte-oriflamme de France et chevalier de l'ordre de l'Étoile. Ses armes étaient de gueules à trois écussons d'argent.

Dans le contexte de la guerre de Cent Ans, il se battit à Compiègne en 1339, était au siège de Tournai en 1340, et fut fait prisonnier par les Anglais en 1342 à la bataille de Morlaix. Il tenta de reprendre Calais en 1350, mais la trahison du châtelain du lieu le livra de nouveau aux Anglais. Il fut libéré en 1351, le roi Jean le Bon ayant payé sa rançon pour la somme considérable de 12 000 écus. Aussitôt, en cette même année 1351, il participa à la bataille d'Ardres. Entre temps, en 1345 et 1346, il était parti en Orient avec le dauphin du Viennois Humbert II. En 1347, c'est lui qui avait été chargé par le roi Philippe VI de négocier la paix avec le comte de Savoie Amédée VI. Il eut la responsabilité de bien d'autres missions diplomatiques.

Geoffroy I<sup>er</sup> de Charny est l'auteur de trois ouvrages sur la chevalerie, dont l'un est écrit en vers. Jusqu'à ce jour, ils font référence pour comprendre ce qu'est la chevalerie. Les Anglais eux-mêmes considéraient Geoffroy de Charny comme le meilleur chevalier français.

Il avait épousé en premières noces Jeanne de Toucy qui lui apporta le château de Pierre-Perthuis. Veuf, il s'était remarié en 1340 avec Jeanne de Vergy qui lui apporta le château de Montfort. Les armes des Vergy étaient de gueules à trois quintefeuilles d'or.

En 1343, le roi Philippe VI concéda à Geoffroy de Charny les revenus d'une terre pour l'aider à accomplir le vœu de construire une église à Lirey, vœu qu'il avait fait l'année précédente au cours de sa première captivité en Angleterre. De plus, le roi lui fit don de reliques pour son église, sans que soit précisée la nature de ces reliques et sans qu'il soit jamais fait mention d'un linceul.

Lirey était dans la paroisse de Saint-Jean-de-Bonneval qui dépendait de l'abbaye bénédictine de Montier-la-Celle. C'est donc à l'abbé de ce monastère que Geoffroy de Charny demanda l'autorisation de construire son église. Cette autorisation lui fut accordée moyennant quatre arpents de pré et une redevance annuelle de six livres. L'église fut construite en bois, selon la coutume de la région. Les travaux durèrent quatre mois.

Le 16 avril 1349, Geoffroy demanda au pape Clément VI de donner à son église le rang de collégiale et d'accorder 100 jours d'indulgence aux pèlerins qui la visiteraient. C'est après la seconde captivité de Geoffroy en Angleterre qu'Innocent VI, successeur de Clément VI, érigea l'église de Lirey en collégiale.

Le 20 juin 1353, par devant notaire et en présence de six témoins réunis dans l'église, Geoffroy de Charny put signer l'acte officiel de la fondation de sa collégiale. Il lui fixa un effectif de six chanoines prébendés auxquels s'ajoutaient un clerc marguillier et deux petits clercs. Il lui attribua une rente foncière annuelle et perpétuelle. Geoffroy plaça sa fondation sous le vocable

de l'Annonciation. Son objectif avait été de rendre grâce à Dieu pour sa libération de prison, mais aussi d'assurer le salut de son âme, de celle de sa femme et de celles de ses prédécesseurs. Le roi Jean le Bon confirma la fondation le 1<sup>er</sup> octobre 1353.

Au début de l'année 1354, Innocent VI envoya trois bulles accordant la création d'un cimetière pour les chanoines et pour la famille de Charny, le droit pour celle-ci de choisir les chanoines et de nommer le doyen de la collégiale, nomination qui devait toutefois être confirmée par l'évêque de Troyes. Les chanoines de Lirey s'assemblèrent pour la première fois le 16 octobre 1354. D'autre part le pape accorda 40 jours d'indulgence à tous ceux qui visiteraient la collégiale dans les conditions requises. De tous ces documents, il convient de remarquer qu'aucun ne fait allusion à un suaire, ni celui qui fonde officiellement la collégiale, ni celui qui accorde des indulgences aux pèlerins.

La fondation fut chaleureusement approuvée, le 28 mai 1356, par l'évêque de Troyes, Henri de Poitiers. Les relations de Geoffroy avec l'évêque de Troyes étaient excellentes et le fils du seigneur de Charny épousa Marguerite de Poitiers, une nièce de l'évêque. D'autre part, un frère de l'évêque, Louis de Poitiers, avait épousé Marguerite de Vergy. Ainsi donc Henri de Poitiers était doublement apparenté au fondateur de Lirey, par les Charny et par les Vergy.

Geoffroy de Charny fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356. Il laissait deux enfants encore jeunes, un fils nommé Geoffroy comme lui, âgé de douze ans, et une fille nommée Charlotte. Jeanne de Vergy obtint du pouvoir royal que soit transférée à l'enfant la rente accordée à son père. De plus, Jean le Bon mit à la disposition du jeune Geoffroy une maison à Paris.

### **Le suaire de Lirey**

En 1357, quelques mois après la mort de son époux, Jeanne de Vergy commença à organiser les ostensions d'un suaire dans la collégiale de Lirey. C'est la première apparition du Saint-Suaire dans l'histoire. Le 5 juin de cette année-là, douze évêques accordèrent des indulgences aux pèlerins qui se rendraient à Lirey.

Un insigne en étain, souvenir de ce pèlerinage, a été retrouvé à Paris, dans la Seine, en 1855, près du pont au Change. Il est conservé au musée de Cluny, musée national du Moyen Âge. Ses dimensions sont de 5 cm sur 3 cm. On y voit le linceul tel qu'il se présente encore aujourd'hui, avec la double empreinte, de face et de dos, du corps d'un homme entièrement nu. En dessous, les armes de la Maison de Charny et de la Maison de Vergy encadrent le tombeau. Sur la partie où le personnage est montré de face, on remarque qu'il a les mains croisées sur le pubis. De plus, on a pris soin de représenter le tissage à chevrons très caractéristique du linceul. Entre les armes des Charny aux trois écussons et les armes des Vergy aux trois quintefeuilles, la croix

victorieuse apparaît comme sortant du tombeau vide, accompagnée d'une couronne de laurier, à moins qu'il ne s'agisse de la couronne d'épines,

En 2009, une personne qui faisait son jogging dans la campagne de Machy, au sud de Lirey, a découvert un moule en pierre ayant servi à la fabrication d'insignes du même genre. Le dessin est gravé à l'envers, comme il se doit sur un moule. Sous deux arcs brisés, trilobés, se tiennent deux personnages dont l'un est très effacé, mais l'autre parfaitement conservé. Il est tonsuré et porte une chape dont les orfrois sont réunis sur la poitrine par un fermail en forme de losange. Ces deux personnages, sans doute deux chanoines de Lirey, présentent le linceul dont on a restitué avec précision le tissage en chevrons. Malheureusement, l'effigie sur le linceul est totalement détruite. En dessous apparaît une tête, probablement celle du Christ, encadrée par les blasons de la Maison de Vergy et de la Maison de Charny, inversés par rapport à leur position sur l'insigne retrouvé dans la Seine. Une inscription, qui est à l'envers et qu'il faut donc lire de droite à gauche, mentionne pour la première fois, et en français, le mot « suaire » dont la graphie est parfaitement lisible. Un dessin, restituant les parties érodées, donne une idée de l'insigne de pèlerinage obtenu à partir de ce moule. Le dessinateur n'a pas manqué de reproduire fidèlement les chevrons du tissage tels qu'on les voit sur le moule.

Alors que les pèlerinages à Lirey se développent, en juin 1361 la veuve de Geoffroy de Charny, Jeanne de Vergy, se remarie avec Aimon de Genève, seigneur d'Anthon et de Varey, cousin germain du comte de Genève Amédée III. Désormais, elle s'appellera donc Jeanne de Genève. Quant à son fils, Geoffroy II de Charny, il est maintenant en âge de porter les armes et commence sa carrière militaire en 1362.

L'évêque de Troyes, Henri de Poitiers, meurt le 25 août 1370. Il a pour successeur de 1370 à 1375 Jean Braque, puis de 1375 à 1377 Pierre de Villiers. À celui-ci succède Pierre d'Arcis qui va gouverner le diocèse de 1377 à 1395. Pierre d'Arcis est farouchement opposé à l'ostension du suaire. Il y voit la mise en scène d'une fausse relique, qu'aurait fait fabriquer le doyen de la collégiale de Lirey pour soutirer de l'argent aux foules crédules. Pierre d'Arcis ayant interdit les ostensions, Jeanne de Genève retire le suaire de la collégiale pour le mettre en sûreté dans son château de Montfort.

En 1378, un an après la nomination de Pierre d'Arcis au siège épiscopal de Troyes, le cardinal Robert de Genève, cousin par alliance de Jeanne de Vergy, a été élu pape sous le nom de Clément VII. Onze ans plus tard, en 1389, Geoffroy II de Charny demande au cardinal Pierre de Thury, légat de Clément VII en France, la permission de reprendre les ostensions du suaire. Avec l'approbation du roi Charles VI, le cardinal accorde son autorisation. Puis, le 28 juillet 1389, le pape lui-même confirme ce qui a été accordé par son légat et le suaire est de nouveau exposé dans la collégiale de Lirey.

L'évêque de Troyes est furieux et menace d'excommunication le doyen de Lirey s'il n'arrête pas immédiatement les ostensions. Le doyen en appelle au pape et Clément VII confirme l'autorisation de présenter le suaire à la

vénération des fidèles. Pierre d’Arcis s’adresse alors au roi Charles VI. Celui-ci révoque l’accord qu’il avait donné au cardinal de Thury et l’ostension du suaire est finalement suspendue. Puis, le 15 août 1389, le bailli de Troyes, au nom du roi, réclame aux chanoines que le linceul lui soit remis. Geoffroy de Charny s’y oppose et s’adresse de nouveau au pape.

De son côté, Pierre d’Arcis rédige, à l’intention de Clément VII, un long mémoire dans lequel il prétend que son prédécesseur Henri de Poitiers, 34 ans auparavant, aurait déjà démasqué la fausse relique. Qu’elle aurait été fabriquée à la demande du doyen de Lirey, que celui-ci aurait mis en scène de prétendues guérisons miraculeuses pour éblouir les pèlerins crédules dans le but de leur soutirer des offrandes, et qu’Henri de Poitiers aurait même reçu les aveux du faussaire qui avait habilement peint la double effigie visible sur le linceul. Mais, si Pierre d’Arcis ne révèle pas l’identité du faussaire, il prétend que les aveux de celui-ci auraient conduit Henri de Poitiers à interdire rigoureusement l’ostension du suaire.

En 1389, la foudre venait d’incendier le toit de la cathédrale de Troyes et, sans doute, Pierre d’Arcis aurait préféré voir entrer dans les troncs de la cathédrale l’argent que les pèlerins laissaient dans ceux de la collégiale. Quoi qu’il en soit, personne n’a jamais vu l’original de ce memorandum de Pierre d’Arcis. On n’en connaît qu’une copie sans date ni signature. D’autre part, on n’a aucune trace que l’évêque Henri de Poitiers, apparenté aux Charny et aux Vergy, ait jamais interdit l’ostension du suaire, alors qu’on possède l’approbation qu’il a faite de la création de la collégiale peu avant l’interdiction alléguée par son 3<sup>e</sup> successeur. De même, il ne subsiste aucune trace qu’il ait mené une enquête quant à l’authenticité ou non du linceul. On peut aussi remarquer que Pierre d’Arcis ne met jamais en cause la famille de Charny, mais le doyen du chapitre de Lirey.

L’affaire fut portée devant la cour du roi Charles VI et devant le Parlement de Paris. Par une bulle du 6 janvier 1390, Clément VII fit connaître sa décision. Il autorisait les chanoines de Lirey à exposer le suaire, mais sous des conditions très strictes. Par ailleurs, il fit interdiction à l’évêque de Troyes de s’exprimer sur la question, sous peine d’excommunication. Désormais, pour l’ostension du linceul, le pape supprima les solennités qui étaient en usage pour exposer des reliques : pas d’aube, pas de surplis, pas de chape et pas de luminaire. De plus il exigeait que les fidèles soient informés que « cette figure ou représentation n’est pas le vrai suaire de Notre Seigneur, mais qu’elle n’est qu’une peinture du suaire qu’on dit avoir été celui de Notre Seigneur Jésus-Christ ». Puis, le 1<sup>er</sup> juin 1390, Clément VII publia une bulle accordant des indulgences aux pèlerins qui se rendraient à Lirey où, les polémiques s’étant apaisées, le linceul continua à être exposé à la vénération des fidèles jusqu’en 1418.

## Marguerite de Charny cède le suaire à la Maison de Savoie

Geoffroy II de Charny était mort en 1398. Sa fille Marguerite épousa, en 1400, Jean de Bandremont qui fut tué à la bataille d'Azincourt le 25 octobre 1415. En 1418, Marguerite se remaria avec Humbert de Villersexel, comte de la Roche et seigneur de Saint-Hippolyte. C'était un cousin, car la mère d'Humbert, nommée Guillemette, était une Vergy.

L'insécurité engendrée par la guerre de cent Ans était grande et le pays était mis à feu et à sang par de dangereuses bandes armées. C'est pourquoi, le 6 juin 1418, le chapitre de Lirey décida de retirer le suaire de la collégiale pour le confier, avec d'autres objets précieux, à Humbert de Villersexel. Celui-ci laissa aux chanoines un reçu mentionnant « un drap auquel est la figure ou représentation du suaire de Notre Seigneur Jésus Christ, lequel est en un coffre armorié des armes de Charny ». Le linceul fut de nouveau mis en sécurité au château de Montfort. Puis Humbert et Marguerite l'emportèrent dans leur fief de Saint-Hippolyte qui était en terre d'Empire. Ils y organisèrent des ostensions annuelles, à Pâques, sur la berge du Doubs, en un lieu appelé encore aujourd'hui Le Pré-du-Seigneur ou Le Clos-Pascal. Le linceul séjourna près de trente ans à Saint-Hippolyte.

Humbert de Villersexel mourut en 1438 sans laisser de descendance. Aussitôt, les chanoines de Lirey réclamèrent à sa veuve la restitution du suaire. Marguerite de Charny refusa. Les chanoines lui intentèrent un procès devant le parlement de Dôle qui se prononça les 8 et 9 mai 1443 : Marguerite dut restituer différents objets confiés par le chapitre de Lirey, mais elle parvint à se faire reconnaître la garde du linceul pour une durée de trois ans, jusqu'au 8 mai 1446, en échange d'une indemnité qu'elle ne paya jamais et qui devait compenser la disparition des aumônes laissées jadis par les pèlerins. En 1446, la collégiale relança le procès et Marguerite obtint un nouveau report de 3 ans, donc jusqu'en 1449. À cette date elle bénéficia encore d'un sursis de 3 ans en faisant la promesse de construire à Lirey une enceinte fortifiée autour de la collégiale pour garantir la protection du linceul. L'argument de Marguerite, pour conserver le suaire, était de dire qu'il n'appartenait pas à la collégiale, mais à la famille de Charny qui l'avait seulement confié aux chanoines.

Dès lors, Marguerite de Charny se mit à voyager beaucoup, emportant avec elle le suaire pour en faire des ostensions qui donnent la désagréable impression de tournées publicitaires pour tenter de le vendre au plus offrant. C'est ainsi qu'en 1449 elle est à Chimay, dans le Hainaut. Le suaire est déposé dans la chapelle du château. Un moine bénédictin de l'abbaye Saint-Jacques de Liège assiste à l'ostension. Il écrit que Marguerite « arriva portant dans son bagage un linceul, sur lequel était admirablement peinte la forme du corps de Notre Seigneur Jésus Christ, avec les moindres traits des membres, les plaies du côté, des mains et des pieds sanguinolentes, comme si les blessures étaient récentes ». Les fidèles étant persuadés qu'il s'agissait bien du suaire du Christ, le prince-évêque de Liège, Jean de Heinsberg, envoya deux théologiens faire



une enquête. Ils exigèrent de Marguerite qu'elle leur montre la bulle de Clément VII autorisant les ostensions tout en affirmant que ce linge n'était pas le linceul du Christ mais sa simple représentation. Suite au rapport que lui firent ses deux envoyés, l'évêque donna l'ordre d'interdire l'ostension et fit expulser Marguerite de son diocèse.

Marguerite de Charny porta ensuite son suaire à Mons, ville appartenant au duc de Bourgogne Philippe le Bon depuis que celui-ci était devenu comte de Hainaut en 1433. Puis, en 1452, elle séjourna pendant une semaine au château de Germolles, près de Beaune, château qui était l'une des résidences du duc de Bourgogne. Les 13 et 14 septembre, elle y organisa une ostension publique du suaire. Il se trouve que le duc de Bourgogne était le cousin germain du duc de Savoie. Or, Marguerite s'en fut passer le carême de 1453 à Genève où étaient alors le duc Louis et la duchesse Anne de Chypre qui venait de fonder une chapelle, dédiée à Notre-Dame de Bethléem, accolée à l'église des Franciscains de Rive. Trois ostensions furent organisées à Genève : le 26 février, le linceul fut exposé à Plainpalais, près du couvent des Dominicains, puis, avant le 20 mars, à Rive, près du couvent des Franciscains, et enfin, le 25 mars, dans la chapelle privée de noble Jean de Rolle.

Quand Marguerite de Charny quitta Genève, elle n'était plus en possession du linceul. En revanche, elle avait reçu du duc Louis les revenus de la châellenie de Miribel. La cession du suaire à la Maison de Savoie s'était faite le 22 mars 1453. C'est du moins la date de l'acte signé pour mettre Marguerite en possession des revenus de Miribel. Mais dans cet acte il n'est fait aucune allusion au suaire. En effet la constitution 62 du IV<sup>e</sup> concile du Latran interdisait très sévèrement le trafic des reliques et le duc n'aurait pu y contrevenir sans être frappé d'excommunication. Officiellement la relique, puisque le suaire était considéré comme tel, lui fut donnée librement par la dernière représentante de la famille de Charny. De même Miribel constitua un simple don du duc Louis à Marguerite « pour services rendus ». Deux ans plus tard, en 1455, le duc lui reprit Miribel et lui donna Flumet en échange, car Miribel devait être cédé à la France.

Atterrés par la nouvelle que Marguerite avait cédé le linceul à la Maison de Savoie, les chanoines de Lirey portèrent l'affaire devant le tribunal de l'archevêque de Besançon. Le 30 mai 1457, Marguerite de Charny fut purement et simplement excommuniée. Moyennant finances, la sentence fut levée et la dernière des Charny mourut réconciliée avec l'Église, le 7 octobre 1459.

Pendant ce temps, le chapitre de Lirey essayait de récupérer la relique auprès du duc de Savoie. Finalement, le 6 février 1464, à Paris, un accord fut signé entre le duc et la collégiale. C'est le premier document qui mentionne le suaire dans l'histoire de Savoie. En dédommagement du préjudice économique subi par les chanoines en raison de la perte de la relique, le duc Louis leur constitua une rente annuelle prélevée sur les revenus de Gaillard.

En contrepartie, la collégiale de Lirey reconnaissait au duc la propriété légitime du linceul.

### Du suaire au Saint-Suaire

Louis mourut à Lyon en 1465. Il eut pour successeur son fils, le pieux Amédée IX que l'Église vénère au rang des bienheureux. Amédée avait épousé Yolande de France, la sœur du roi Louis XI. Le suaire, conservé par Anne de Chypre à Genève, dans la chapelle Notre-Dame de Bethléem chez les Franciscains de Rive, fut alors placé dans la chapelle du château de Chambéry que le pape Paul II érigea en collégiale le 21 avril 1467. La duchesse Yolande marqua l'élévation de la chapelle ducale au rang de collégiale en la dotant d'un clocher dont la base abritait la sacristie. À la même époque, le cardinal Francesco della Rovere, futur pape Sixte IV, publia un livre sur le sang du Christ, dans lequel il écrivait que sur le suaire de Chambéry « se voit l'image de Jésus-Christ dessinée par son sang ».

Mais, dans un premier temps, le suaire ne résida guère dans la chapelle du château de Chambéry. En réalité, cette relique privée suivait la famille ducale dans tous ses déplacements. En 1471 le linceul était à Verceil où le duc Amédée IX mourut l'année suivante. En 1474, il alla à Turin, puis à Ivree. En 1476, il était de retour à Chambéry, mais en 1478 il se trouvait à Pignerol où fut organisée une ostension, sans doute la première dans le duché de Savoie. Puis on le vit passer à Suse, Avigliana, Rivoli et Savigliano. En 1494, une nouvelle ostension fut organisée, à Verceil cette fois-ci. Dans toutes ces localités, des fresques sur les maisons rappellent toujours le passage de la relique.

Le 11 juillet 1502, le jeune duc Philibert le Beau et son épouse Marguerite d'Autriche confièrent solennellement le suaire aux chanoines de la chapelle collégiale du château de Chambéry. Toutefois, dès l'année suivante, en vue de la Semaine sainte, la relique quitta Chambéry pour le château de Pont-d'Ain. Là, au jour du Vendredi saint, Philibert et Marguerite la montrèrent à l'archiduc Philippe de Habsbourg, frère de la duchesse. Philibert le Beau mourut le 10 septembre 1504, âgé seulement de 24 ans et le linceul resta un temps à Pont-d'Ain avant de regagner la chapelle ducale de Chambéry.

En 1506, l'évêque de Maurienne Louis de Gorrevod, futur cardinal, fut chargé par le duc Charles de demander au pape Jules II la reconnaissance officielle du suaire par l'Église. Le pape accéda à la requête : par la bulle *Salubria vota* du 9 mai 1506, il fixa la fête du Saint-Suaire au 4 mai, jour où chaque année pourrait être faite une ostension de la relique. Jules II donna son approbation aux textes liturgiques rédigés pour l'office et pour la messe propres à cette nouvelle fête du calendrier. Dans la bulle, le pape présentait le suaire comme « le linceul dans lequel notre Seigneur Jésus-Christ fut

enveloppé au tombeau ». Dès lors, la chapelle collégiale du château reçut le titre de Sainte-Chapelle.

Le 10 août 1509, Laurent de Gorrevod, frère du cardinal, lui-même maréchal de Bourgogne, chambellan de Charles Quint et chevalier de la Toison-d'Or, remit au chapitre de la Sainte-Chapelle un reliquaire en argent massif, avec des ornements en or, offert par Marguerite d'Autriche, la veuve de Philibert le Beau, gouvernante des Pays-Bas espagnols à Malines. Ce chef-d'œuvre d'orfèvrerie flamande, dû au talent de Liévin Van Lathen, avait coûté plus de 12 000 écus d'or à la donatrice.

François I<sup>er</sup>, dont la mère, Louise de Savoie, était la sœur de Philibert le Beau, voulut remercier Dieu de lui avoir donné la victoire à Marignan. En 1516, il fit à pied le trajet de Lyon à Chambéry pour venir y vénérer le Saint-Suaire.

Dans les années qui suivirent, on prit l'habitude de procéder aux ostensions de la relique en la déployant sur le chemin de ronde qui contourne l'abside de la Sainte-Chapelle. Comme jadis à Lirey, des insignes de pèlerinage furent fabriqués, mais ils reçurent la forme de boutons. Le pèlerin, au lieu d'accrocher cet insigne à son chapeau ou à sa cape, pouvait l'intégrer dans son vêtement comme l'un des boutons qui en assuraient la fermeture.

### **L'incendie de 1532**

Dans la nuit du 3 au 4 décembre 1532, le Saint-Suaire faillit disparaître dans un violent incendie qui ravagea la chapelle du château de Chambéry. Le précieux reliquaire offert par Marguerite d'Autriche était placé dans une niche ménagée dans le mur de l'abside. Il était protégé par une grille. Quand on parvint à l'en extraire, la chaleur du brasier avait commencé à faire fondre l'argent et des gouttes de métal en fusion traversèrent le tissu, y provoquant des trous qui se répètent symétriquement, en fonction du pliage du linceul dans le reliquaire. Ces brûlures permettent de savoir que le linceul était plié en 32 épaisseurs.

La rumeur se répandit que le Saint-Suaire avait été détruit par le feu. Rabelais lui-même s'en fait l'écho au chapitre 27 du premier livre de *Gargantua* : « Les uns se vouaient à saint Jacques, les autres au Saint-Suaire de Chambéry, mais il brûla trois mois après si bien qu'on n'en put sauver un seul brin ». Pour faire taire cette rumeur, le pape fit procéder à une reconnaissance officielle de la relique par le cardinal Louis de Gorrevod. En 1534, les Clarisses de Chambéry furent chargées de réparer le linceul. Elles travaillèrent à genoux pour coudre, à l'emplacement des brûlures, 22 pièces de tissu plus ou moins triangulaires, prélevées sur une nappe d'autel. Puis, pour renforcer le suaire, elles en doublèrent le dessous avec une toile de Hollande écriue.

La Sainte-Chapelle étant en ruines, dès l'année suivante le Saint-Suaire reprit ses pérégrinations. Il fut exposé à Turin en mai 1535, puis à Milan en 1536. En raison de l'occupation du duché par les troupes françaises et

bernoises, il séjourna à Nice pendant deux ans, puis, en 1549, il fut transféré à Verceil.

Pendant ce temps, on s'employait à restaurer la Sainte-Chapelle qui reçut d'admirables vitraux en 1549. Ils furent réalisés d'après les cartons du peintre chambérien Nicolas Masery qui s'était lui-même inspiré du célèbre peintre italien Sodoma.

En 1561, la relique regagna la Sainte-Chapelle de Chambéry d'où elle n'allait plus bouger jusqu'à son transfert à Turin. Sauf une fois, en 1566. Cette année-là fut célébré le mariage du duc de Genevois-Nemours, Jacques de Savoie, avec Anne d'Este, fille du duc de Ferrare et veuve du duc de Guise. La cérémonie eut lieu à Annecy, le 21 juillet, dans la collégiale Notre-Dame de Liesse, sanctuaire dynastique des Genevois-Nemours. À cette occasion le Saint-Suaire y fut présenté à la vénération des fidèles. M. et Mme de Sales, qui n'avaient pas encore d'enfant, vinrent se recueillir devant la relique. La jeune femme fit le vœu de consacrer à Dieu son premier né et l'année suivante naquit celui qui allait devenir saint François de Sales.

### **Le Saint-Suaire à Turin**

En 1563, le duc Emmanuel-Philibert avait transféré la capitale du duché à Turin, avec le regret d'avoir laissé le linceul à Chambéry. Or, en 1578, l'archevêque de Milan, saint Charles Borromée, voulut entreprendre un pèlerinage au Saint-Suaire. Prenant pour prétexte de vouloir raccourcir le trajet du cardinal et lui éviter la traversée des Alpes, Emmanuel-Philibert fit apporter la relique à Turin où elle arriva le 14 septembre. Une ostension publique se déroula les 12, 13 et 14 octobre sur la place du château, le cardinal Borromée étant assisté de douze évêques. Le baron de Cusy, Emmanuel-Philibert de Pingon, entreprit alors la première étude historique du Saint-Suaire. Malgré les réticences de l'auteur, sur ordre du nouveau duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, l'œuvre fut publiée à Turin en 1582, sous le titre *Sindon Evangelica*. Elle était dédiée aux deux frères Pierre et François Lambert, respectivement évêque de Maurienne et évêque de Nice, qui avaient eu l'honneur de présenter la relique aux fidèles au cours d'une ostension récente.

À partir de cette époque, les ostensions eurent lieu exclusivement à Turin. L'ostension annuelle du 4 mai, pour la fête du Saint-Suaire, fut abandonnée : de telles cérémonies ne se firent plus que dans des occasions exceptionnelles. Il n'y en eut que 24 entre 1578 et 1898. En 1586, pour le baptême de son fils Philippe-Emmanuel, le duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup> organisa une ostension au lendemain de la cérémonie baptismale. Il y en eut une autre en 1613, alors que saint François de Sales se trouvait à Turin. L'évêque de Genève fut invité, avec d'autres prélats, à déployer le linceul devant les fidèles. Son émotion fut si grande qu'il se mit à pleurer et ses larmes coulèrent sur la relique, ce qui lui valut d'encourir les reproches du cardinal Maurice de Savoie.

Pour le vingtième anniversaire de l'arrivée du linceul à Turin, une confrérie du Saint-Suaire fut fondée en 1598, approuvée le 25 mai par l'archevêque de Turin, Mgr Carlo Broglia, et le 28 mai par le duc Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>. Son objectif était d'accroître la dévotion au linceul et de réaliser de nombreuses œuvres de charité. Elle établit son siège en l'église San Pietro del Gallo, non loin de l'hôtel de ville.

En 1641, la duchesse de Savoie Christine de France, fille d'Henri IV et de Marie de Médicis, veuve de Victor-Amédée I<sup>er</sup>, se préoccupa de faire disparaître les dernières traces de l'incendie qui avait ravagé la Sainte-Chapelle de Chambéry un siècle plus tôt. Elle chargea l'architecte Amedeo di Castellamonte d'en refaire la façade. Celui-ci créa une œuvre de grande qualité qui constitue la plus belle réalisation de l'architecture baroque en Savoie.

À Turin, après avoir connu plusieurs installations provisoires, le Saint-Suaire avait été déposé en 1587 dans un édicule porté par 4 colonnes, érigé à l'entrée du chœur de la cathédrale. La relique était contenue dans une somptueuse châsse en or, argent, émaux et pierres précieuses. Le linceul y était conservé enroulé autour d'un axe cylindrique en bois. Ce reliquaire a été utilisé jusqu'en 1997. Il est exposé aujourd'hui au musée du Saint-Suaire. Chacun des panneaux qui composent ses faces latérales est une plaque d'argent, entourée d'émaux multicolores, sur laquelle est figuré l'un des instruments de la Passion.

Dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, Charles-Emmanuel I<sup>er</sup>, avait demandé à l'architecte Carlo di Catsellamonte les plans d'une chapelle digne de conserver la relique. L'affaire traîna en longueur. Le projet fut repris par le fils de Carlo, l'architecte de la façade de la Sainte-Chapelle de Chambéry Amedeo di Castellamonte, puis par Bernardino Quadri à qui revient l'idée d'encastrer la chapelle entre l'abside de la cathédrale et le palais ducal.

En définitive, en 1667, c'est un religieux théatin, le père Guarino Guarini, disciple de Borromini, qui fut chargé de la réalisation. Selon une admirable géométrie, il conçut une chapelle circulaire, accessible pour les fidèles par deux rampes d'escalier montant depuis la cathédrale, de part et d'autre du chœur de celle-ci, et pour la famille de Savoie par une porte ouvrant de plain pied sur l'étage noble du palais ducal. Guarini couvrit la chapelle d'une coupole vertigineuse, reposant sur trois arcs et non pas quatre comme il est de règle pour toutes les coupoles du monde. C'était une audace à la fois technique et esthétique. La coupole, en réalité, n'était pas du tout une demi-sphère, mais un extraordinaire entrecroisement d'arcs de dimension décroissante, entre lesquels une multitude d'ouvertures, invisibles du bas, faisaient entrer la lumière symbolisant la résurrection, dans cette architecture de marbre noir symbolisant la mort. De sorte qu'à l'extérieur la calotte de cette fantastique coupole revêt un aspect tout à fait inusité, comme est unique en son genre sa lanterne surmontée d'une flèche à trois niveaux. Cette coupole est devenue l'une des marques les plus fortes du paysage urbain de Turin. Les travaux allaient durer jusqu'en 1690. Pendant ce temps, la relique avait été

placée dans la chapelle Saint-Étienne-et-Sainte-Catherine, au fond de la nef de gauche de la cathédrale.

Restait à construire l'autel sur lequel serait déposé le reliquaire du Saint-Suaire. Ce fut l'œuvre d'Antonio Bertola. En 1694, le linceul put enfin prendre place dans sa chapelle. À cette occasion, pour consolider la relique, par-dessus la doublure en toile de Hollande cousue en 1534 par les Clarisses de Chambéry, on en ajouta une deuxième, de couleur noire, cousue par un prêtre qui incarnait alors la sainteté à Turin, le bienheureux Sébastien Valfrè. Pendant qu'il cousait, le duc Victor-Amédée II et son épouse Anne-Marie d'Orléans se tenaient agenouillés près de lui, un cierge allumé à la main, pour exprimer leur dévotion, mais aussi pour signifier qu'il s'agissait là d'une véritable cérémonie liturgique.

En 1706, lors de la guerre de Succession d'Espagne, Turin fut assiégé par les troupes françaises. Le Saint-Suaire fut alors évacué à Oneglia, puis transporté par bateau jusqu'à Gênes pour y être mis en sécurité.

La paix revenue, dans le cadre des œuvres de charité dont elle avait l'initiative, la confrérie du Saint-Suaire décida, le 22 mai 1727, à l'instigation de Victor-Amédée II, la construction d'un hôpital pour les malades mentaux, ce qui était une démarche complètement nouvelle à cette époque. Le roi offrit lui-même le terrain en 1728. Les plans furent dessinés par l'architecte Ignazio Mazzone qui était membre de la confrérie. Cet hôpital était doté d'une église à l'usage aussi bien des malades que des confrères. Son élégante façade baroque fut érigée plus tardivement par l'architecte Giovanni Battista Borra. Cette église fut dédiée au Saint-Suaire et, tout naturellement, son fronton fut décoré d'une évocation de la relique. À l'image de la façade, l'intérieur ne manque pas de grandeur. Sur la voûte, la Transfiguration a été peinte par Antonio Michele Milocco. On y voit aussi représenté le voile de sainte Véronique. Le retable du maître-autel est un grand décor peint en trompe-l'œil par Pietro Alzeri, auteur également des fausses architectures de la voûte. De nos jours, une reproduction du Saint-Suaire, grandeur nature, est exposée au-dessus du maître-autel dans le cadre richement orné qui a servi pour les ostensions de 1931 et 1933.

Comme le quartier où avait été implanté l'hôpital regroupait les soldats de l'armée sarde et leurs familles, avec l'accord de Charles-Emmanuel III la confrérie leur ouvrit l'église du Saint-Suaire en 1764 et prit en charge leur éducation spirituelle et intellectuelle, publiant même, à leur intention, plusieurs livres de catéchisme et de dévotion. Enfin, en 1774, la confrérie du Saint-Suaire créa une maison d'éducation pour les filles des militaires devenues orphelines. La confrérie n'hospitalise plus de malades depuis la réforme des Œuvres Pieuses réalisée par Charles-Albert en 1836, mais elle compte aujourd'hui, parmi ses membres, plusieurs psychiatres et plusieurs infirmiers ou infirmières en psychiatrie qui, en plus de leur activité professionnelle, consacrent bénévolement une partie de leur temps au service des malades mentaux.

Survint la Révolution. Lorsque la Maison de Savoie émigra en Sardaigne, le Saint-Suaire resta dans sa chapelle à Turin, sous la garde de l'archevêque. En 1799, au moment où la relique lui fut confiée, on procéda à une ostension privée pour permettre au prélat de prendre connaissance de l'état du précieux dépôt dont il devenait responsable. En 1804, lorsque Pie VII dut se rendre à Paris pour le couronnement de Napoléon, il fit étape à Turin où il ne manqua pas de vouloir vénérer le Saint-Suaire. On organisa donc une ostension privée, mais le pape, préalablement, demanda que l'on fasse sortir toutes les femmes, quelle que fût leur condition, « tout comme on leur demande de se tenir à distance des saints autels par respect pour le corps et le sang de Notre Seigneur Jésus-Christ ». Pie VII passa de nouveau à Turin le 19 mai 1815, alors qu'il rentrait à Rome dont il avait été chassé par Murat le 22 mars précédent. Il fut reçu par Victor-Emmanuel I<sup>er</sup> qui fit procéder, en son honneur, à une ostension solennelle et publique.

L'année 1822 fut celle de l'accession au trône de Charles-Félix qui voulut inaugurer son règne par une ostension du Saint-Suaire. L'ostension suivante eut lieu en 1842, à l'occasion du mariage du futur roi Victor-Emmanuel II avec Marie-Adélaïde de Habsbourg-Lorraine. En cette circonstance, il fut question de reproduire le linceul au moyen du daguerréotype, mais on y renonça en raison des conditions d'éclairage défavorables. En 1868, quand eurent lieu les noces de l'héritier du trône, le futur Humbert I<sup>er</sup>, avec sa cousine germaine Marguerite de Savoie-Gênes, une nouvelle ostension fut organisée. La doublure cousue jadis par le bienheureux Sébastien Valfrè était usée et on la remplaça par une nouvelle doublure de couleur rouge. Le travail fut effectué par la personne la plus pieuse de la famille royale, la vénérable Clotilde de Savoie, femme du prince Napoléon-Jérôme qu'elle avait été contrainte d'épouser, contre son gré, pour sceller le rattachement de la Savoie à la France.

### **Une image en négatif**

Une ostension solennelle de la relique fut programmée pour l'année 1898, à l'occasion du mariage du prince héritier Victor-Emmanuel avec la princesse de Monténégro Hélène Pétrovich Niégos, d'autant que 1898 marquait les 50 ans du Statut albertin, les 300 ans de la confrérie du Saint-Suaire, les 320 ans de l'arrivée du linceul à Turin, les 400 ans de la cathédrale et les 1 500 ans du concile de Turin. À cette occasion, on organisa aussi une exposition d'art sacré. L'ostension se déroula dans la cathédrale du 25 mai au 2 juin. Un photographe amateur, l'avocat Secondo Pia, demanda au roi Humbert l'autorisation de photographier le linceul. Le roi la lui accorda. Secondo Pia ne put opérer que la nuit, car dès l'aurore les fidèles étaient admis à venir vénérer la relique. Le matériel photographique était installé sur un échafaudage, pour être à la hauteur du cadre dans lequel était présenté le suaire, éclairé par deux grands projecteurs électriques produisant une lumière

inégale et inconstante. Secondo Pia plaça une plaque de verre dépoli devant chacun d'eux, mais elle éclata sous l'effet de la chaleur. Au lever du jour, pour sa première nuit de travail, le photographe n'avait pu prendre aucune photo. C'était le 25 mai. Il recommença le 28. Il maîtrisa mieux les problèmes d'éclairage, mais, malheureusement, entre temps un verre protecteur avait été placé devant le suaire pour le protéger et les reflets sur la vitre se superposaient à l'image de la relique. Pour les éviter, le photographe dut se positionner à 8 mètres de distance. Il avait réussi à se procurer de nouveaux projecteurs capables de produire une lumière constante qui ne s'éteindrait pas pendant la durée du temps de pose. Il prit deux photos cette nuit-là, l'une avec une pose de 14 minutes, l'autre avec une pose de 20 minutes. Le résultat eut un retentissement considérable, tant dans le monde ecclésiastique que dans le monde scientifique et parmi le grand public. Le négatif photographique montrait une image positive et révélait, du même coup, que l'image portée par le tissu était un négatif, une notion totalement ignorée et inconcevable avant l'invention de la photographie. Alors que seul Secondo Pia avait été autorisé à faire des prises de vue, certains purent néanmoins faire quelques photos, à commencer par le chef de la sécurité de la cathédrale, Felice Fino. On possède aussi deux photos réalisées par le frère Gianmaria Sanna Solaro.

Pour la première fois on s'interrogea sérieusement sur la nature de l'image figurant sur le linceul. Les Français surtout se passionnèrent. Le chanoine Ulysse Chevalier, historien reconnu, membre correspondant de l'Institut, professeur à l'Institut catholique de Lyon, découvrit la copie du mémorandum que Pierre d'Arcis avait envoyé à Clément VII et les bulles de celui-ci. Il en conclut que ces documents apportaient la preuve que le suaire était l'œuvre d'un faussaire du Moyen Âge. Inversement, un agnostique, Yves Delage, directeur du Muséum d'histoire naturelle et membre de l'Académie des sciences présenta une communication à l'Académie, le 21 avril 1902, pour démontrer que l'image du suaire était un négatif et ne pouvait pas être une peinture. Il tentait d'expliquer la formation de cette image en s'appuyant sur les travaux d'un biologiste nommé Paul Vignon pour qui les émanations de vapeurs issues du cadavre pouvaient avoir imprimé le tissu, ce qu'il appela la « vaporographie ». Dans l'ambiance du scientisme positiviste de l'époque, les académiciens furent scandalisés par la communication de leur collègue et le secrétaire de l'Académie, Marcelin Berthelot, refusa qu'elle soit publiée. Paul Vignon fit alors paraître un livre où il développait sa théorie de la « vaporographie ».

Une nouvelle ostension du suaire se déroula dans la cathédrale de Turin du 3 au 24 mai 1931, an IX de l'ère fasciste, à l'occasion du mariage du prince de Piémont, Humbert de Savoie, avec la princesse Marie-José de Belgique. Les noces avaient été célébrées l'année précédente, mais l'ostension avait dû être reportée à cause du décès soudain de l'archevêque de Turin, le cardinal Giuseppe Gamba. Au terme de cette ostension, le suaire fut sorti de la cathédrale pour être présenté à la foule du haut de l'escalier qui donne accès à



l'édifice. Comme toujours l'ostension avait attiré des foules considérables. Toutefois, les travaux du chanoine Chevalier avaient trouvé un écho favorable chez certains Turinois, à commencer par le chanoine Giuseppe Piovano, professeur d'histoire de l'Église à la faculté de théologie, qui se révéla un opposant déterminé à l'ostension de 1931. Depuis 1898 la photographie avait beaucoup évolué. Le suaire fit l'objet de nouvelles prises de vue dont la mission fut confiée au photographe professionnel Giuseppe Enrie. Il opéra dans la nuit du 3 au 4 mai, avant que soit installée une vitre protectrice devant le linceul, et dans celle du 22 au 23 mai, après la dépose de cette vitre. Douze photographies furent ainsi réalisées, sans les reflets d'une vitre devant le linceul, et avec un éclairage bien meilleur. Naturellement, les résultats furent de qualité supérieure à ceux obtenus en 1898 par Secondo Pia. Ce sont ces photos de 1931 qui ont été utilisées pour toutes les recherches menées par la suite, jusqu'aux années 1970.

Deux ans plus tard, en 1933, XI<sup>e</sup> année de l'ère fasciste, le 1 900<sup>e</sup> anniversaire de la mort du Christ fut le prétexte pour une nouvelle ostension réclamée par le pape Pie XI. Victor-Emmanuel III voulut bien y consentir, mais à la condition que ce soit une exception et que jamais plus on ne puisse organiser une ostension en dehors d'un événement propre à la Maison de Savoie. Les cérémonies d'ouverture et de clôture virent pour la dernière fois de son histoire le Saint-Suaire exposé sur le parvis de la cathédrale. Du 24 septembre au 15 octobre, plus d'un million de personnes vinrent vénérer le suaire. Giuseppe Enrie édita à cette occasion un livre basé sur ses photos de 1931.

### **L'étude anatomique de l'image du Saint-Suaire**

Ces deux ostensions successives relancèrent l'intérêt pour le suaire de Turin. La France se distingua de nouveau avec l'étude anatomique entreprise par le chirurgien Pierre Barbet. Différentes expériences lui permirent de mettre en correspondance les renseignements donnés par l'image du suaire avec les effets de la flagellation et de la crucifixion sur un corps humain.

Alors que les condamnés à la crucifixion n'étaient pas soumis à la flagellation, le corps qui se voit sur le linceul en présente des traces évidentes. Elles sont conformes à ce que l'on sait de la flagellation telle que la pratiquaient les Romains. Elles correspondent aux impacts des plombs qui garnissaient le fouet, appelé *flagrum*. Au lieu de plombs, on utilisait parfois des osselets qui déchiraient la peau, ce qui n'est pas le cas pour les traces observées sur le suaire. Pour obtenir le déchirement de la peau, les plombs pouvaient présenter des aspérités. À elle seule la flagellation était susceptible de provoquer la mort. Les terribles cicatrices qu'elle laissait attestent de sa violence.

La tête qu'on voit sur le linceul présente des coulées de sang provenant de blessures infligées par une coiffe d'épines, et non une simple couronne

d'épines, comme le montrent les coulées à l'arrière du crâne. Une coulée de sang abondante attire particulièrement l'attention. Elle prend la forme de la lettre grecque *epsilon* et semble rendre compte de profondes rides sur le front. Mais, plus vraisemblablement, la coulée aurait été déviée par la structure de la coiffe d'épines.

La croix était composée de deux éléments, l'un fixe, le *stipes*, planté verticalement au lieu des exécutions, et l'autre mobile, le *patibulum*, qui s'emboîtait horizontalement sur le *stipes*. Depuis sa prison, c'est le condamné lui-même qui portait le *patibulum*, attaché sur ses épaule, jusqu'au lieu de l'exécution. Le poids de cette pièce de bois était de l'ordre de 20 à 30 kg. Sur le suaire, l'épaule droite, dans sa partie externe, montre une zone sur laquelle on trouve une accumulation d'excoriations superposées aux marques de la flagellation. Un corps lourd et rugueux a pesé à cet endroit ; on retrouve ces mêmes images à la partie antérieure, sur la ligne claviculaire. Et la pointe de l'omoplate gauche porte elle aussi des marques semblables.

Quand le condamné était arrivé au lieu du supplice, le *patibulum* était détaché de ses épaules et posé à terre. Les mains du condamné y étaient alors clouées. On utilisait de grands clous forgés. Le docteur Barbet a révélé que ces clous n'étaient pas plantés dans le métacarpe, c'est-à-dire la paume de la main qui se serait déchirée sous le poids du corps, mais dans le carpe, autrement dit dans le poignet. Entre les différents os qui constituent le carpe, il existe un espace anatomique, appelé « l'espace de Destot », où pouvait passer facilement le clou. Sur l'image que présente le suaire, le sang ne s'est pas écoulé de la paume de la main, mais du poignet, comme on le voit très bien sur le poignet droit qui recouvre le gauche. La marque figurant sur le linceul est donc conforme à la réalité technique de la crucifixion, contrairement aux innombrables représentations du Christ crucifié réalisées à des époques où les modalités concrètes de ce supplice n'étaient plus connues.

On remarque aussi que l'image figurée sur le suaire ne montre que quatre doigts à chacune des deux mains, car le pouce n'apparaît pas. Or les expériences du docteur Barbet ont prouvé que le passage du clou dans « l'espace de Destot » entraîne une lésion du nerf médian, ce qui provoque le rabattement du pouce vers la paume de la main et une douleur fulgurante comparable à celle d'une sciatique.

Une fois le *patibulum* hissé sur le *stipes*, les pieds étaient cloués, soit avec deux clous sur un support appelé le *sppedaneum*, soit avec un seul clou planté directement dans le bois du *stipes*. Le clou passait dans le deuxième espace métatarsien appelé « espace de Mérat » et le pied était mis en hypertension. En 1968, à Jérusalem, on a découvert les restes d'un homme appelé Jean, crucifié au I<sup>er</sup> siècle de notre ère, avec le clou encore planté dans le système osseux du pied. Sur le suaire, on remarque que les pieds sont en hypertension, ce qui signifie qu'ils ont été cloués à plat contre le *stipes*, et qu'ils ont dû être croisés, le gauche par dessus le droit. D'abondantes coulées de sang sont sorties des blessures.

Le crucifié mourait par asphyxie. Celle-ci était due à deux causes principales : la première était un blocage mécanique de la cage thoracique par la position des bras étendus et surélevés, blocage accentué par le poids du corps tirant sur les bras. La seconde était une paralysie respiratoire due aux crampes des muscles respiratoires : diaphragme en premier lieu, mais aussi pectoraux, sterno-cléido-mastoïdiens et intercostaux. La paralysie de ces muscles provoquait une dilatation de la cage thoracique avec projection en avant du sternum et creusement de l'épigastre. Le refoulement des viscères vers le bas par le diaphragme entraînait un bombement de la partie basse de l'abdomen. L'asphyxie avait elle-même un double effet : un appauvrissement du sang en oxygène et un enrichissement en gaz carbonique, avec pour conséquence une acidose, cause de transpiration profuse aggravant la déshydratation et de crampes musculaires. Pour reprendre son souffle, le condamné se redressait en prenant appui sur le clou qui lui transperçait les pieds. Mais la douleur ressentie alors était telle que bien vite il se laissait retomber. Quand le condamné se laissait pendre, le sang sortant du poignet ruisselait le long du bras en direction des aisselles. Mais quand il se redressait et que la position des bras tendait davantage vers l'horizontale, le sang s'écoulait plus ou moins transversalement par rapport au bras. On voit ces deux directions de l'écoulement du sang sur le linceul conservé à Turin.

Pour abréger l'agonie des condamnés en les empêchant de se redresser pour reprendre leur souffle, les bourreaux, armés d'un gourdin ou d'une barre de fer, finissaient par leur briser les jambes. Sur l'image du suaire on constate que les jambes sont intactes. En revanche, on note une importante tache de sang sur le côté gauche de la poitrine. Cette tache a été en partie détruite dans le contexte des dommages subis par le linceul en 1532, au cours de l'incendie survenu dans la Sainte-Chapelle de Chambéry. Concernant le Christ, l'évangile de Jean dit que « les soldats vinrent donc et brisèrent les jambes du premier, puis de l'autre qui avaient été crucifiés avec lui. Arrivés à Jésus, quand ils virent qu'il était déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes, mais l'un des soldats, de sa lance, lui perça le côté. »

À Turin, au vu des nombreux travaux de recherche suscités par la relique depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, la confrérie du Saint-Suaire ressentit le besoin d'en assurer la coordination. Elle fonda, en 1937, une association regroupant des chercheurs du monde entier, devenue, en 1959, le Centre international de Sindonologie, dont le président est actuellement Bruno Barberis, professeur de physique à l'université de Turin.

### **Le Saint-Suaire caché à Montevergine**

Le 3 septembre 1939, lorsque la France et l'Angleterre déclarèrent la guerre à l'Allemagne, donc bien avant l'entrée en guerre de l'Italie le 10 juin 1940, Victor-Emmanuel III fit aussitôt transférer le Saint-Suaire à Rome. La relique fut déposée au palais du Quirinal et le roi demanda sans tarder au

Saint-Siège d'en assurer la sauvegarde. Il s'agissait, avant tout, de la soustraire à la convoitise d'Hitler qui s'était déjà emparé de la lance de saint Maurice à Vienne. Le 7 septembre, le substitut de la secrétairerie d'État, Mgr Giovanni Battista Montini, le futur pape Paul VI, envoya un télégramme à l'abbé bénédictin de Montevergine, dom Giuseppe Ramiro Marcone, pour lui demander de venir immédiatement à Rome. À son arrivée, l'abbé apprit que le cardinal Luigi Maglione, secrétaire d'État, avait désigné son monastère pour y cacher la relique dans le plus grand secret. C'est le 25 septembre, à 15 heures, que le suaire arriva en voiture à l'abbaye, accompagné par deux chapelains du roi. Il y resta pendant toute la guerre, personne ne se doutant de sa présence en ce lieu, à commencer par les Allemands venus pourtant y perquisitionner pour de tout autres raisons.

Le 10 juin 1946, après le référendum institutionnel et la proclamation de la République, Humbert II écrivit au cardinal Maurilio Fossati, archevêque de Turin, pour lui demander de ramener le Saint-Suaire dans sa chapelle turinoise. À l'abbaye de Montevergine, le 28 octobre, le cardinal Fossati reçut la relique des mains de l'abbé Marcone, mais, avant de la ramener à Turin, il procéda à une ostension privée en faveur de la communauté monastique. Les moines, qui ignoraient que la relique était cachée chez eux, car le secret avait été bien gardé, furent particulièrement émus par cette cérémonie qui se déroula dans la salle capitulaire. C'est par le train que le Saint-Suaire fit son retour à Turin.

### **Le Saint-Suaire scruté par la science**

En 1969, le cardinal Michele Pellegrino, archevêque de Turin, constitua une commission de savants pour que soit menée une investigation scientifique du suaire. Du 16 au 18 juin, il fut mis à la disposition de cette commission au palais royal, dans la chapelle du Crucifix. De nouvelles photos, en couleurs cette fois-ci, furent réalisées par Giovanni Battista Cordiglia.

Le 23 novembre 1973, le suaire fit l'objet d'une ostension télévisée. En cette circonstance, il avait été placé dans le salon des gardes suisses du palais royal et fut présenté aux caméras en position verticale et non pas horizontale comme il est d'usage de le montrer aux fidèles. À cette occasion, les scientifiques l'eurent pendant deux jours à leur disposition. C'est dans ce contexte que le docteur Max Frei, criminologue, directeur des laboratoires de la police de Zurich, analysa les pollens prélevés sur le linceul à l'aide de rubans adhésifs stérilisés. Il en détermina 58 espèces, dont 45 provenant de la zone de la mer Morte et de Jérusalem. Max Frei mourut en 1983. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, deux chercheurs israéliens, Avinoam Danin et Uri Baruch, reprirent ses travaux et arrivèrent à des résultats semblables.

Pour sa part, le professeur Raes, de l'Institut de technologie des textiles de Gand, entreprit d'étudier le tissu dont quelques fils et quelques fragments furent prélevés pour être soumis à des analyses hématologiques et

microscopiques. C'est un très beau tissu en sergé de lin. Son tissage en chevrons a nécessité l'usage d'un métier à quatre pédales. Ce type de métier permet d'obtenir le tissage dit « à trois lient un », car le fil de chaîne passe trois fois sous les fils de trame. Le linge mesure 4,36 m de long sur 1,10 m de large. En réalité, il est constitué de deux pièces de tissu de 4,36 m de long, l'une large de 103 cm et l'autre de 7 cm. Elles sont cousues ensemble, de façon parfaitement jointive, sur toute la longueur du linceul. Le professeur Raes observa que le lin comportait des traces de coton, une fibre qui n'a pas été tissée en Europe avant le XVII<sup>e</sup> siècle. Ces traces indiqueraient que le lin du suaire a été tissé avec un métier qui était aussi utilisé pour tisser du coton. En revanche, les recherches du professeur Raes n'ont pas trouvé de traces de laine.

Les observations de 1973 permirent de découvrir que l'image n'existait pas sur la face arrière du linceul, cachée depuis 1534 sous la doublure cousue par les Clarisses de Chambéry. En revanche, elles firent le constat que les taches de sang avaient traversé le tissu.

René Colson, professeur à l'École polytechnique, et le botaniste Paul Vignon observèrent, pour leur part, que l'image était très colorée dans les zones de contact et très peu colorée dans les zones éloignées du corps. À partir de cette observation, en 1974 Paul Gastineau enregistra l'intensité relative en chaque point de l'image du visage et put réaliser ainsi la première reproduction du visage en relief, à partir des données fournies par les fibres du tissu lui-même. Poussant plus loin l'expérience, en 1976 deux chercheurs américains de la NASA, John Jackson et Eric Jumper, soumirent l'image du corps entier à un ordinateur qui put en donner le relief, démontrant ainsi que l'image du linceul a une valeur tridimensionnelle que ne possède aucune autre image connue. Jackson et Jumper remarquèrent aussi un relief sur les yeux qui leur fit penser aux pièces de monnaie couramment utilisées dans l'Antiquité pour maintenir fermées les paupières des défunts ou dans un simple geste rituel.

L'année 1978 marqua le quatrième centenaire de l'arrivée du Saint-Suaire à Turin. Cet anniversaire fut marqué par une ostension qui dura du 27 août au 8 octobre. Elle attira plus de 3 millions de pèlerins dans la cathédrale. Quand elle s'acheva, le linceul fut placé sur une table pivotante et laissé pendant 120 heures entre les mains de 44 chercheurs de différentes nationalités pour qu'ils le soumettent à tous les examens non destructifs qui pouvaient leur paraître intéressants. Les savants purent établir que l'image figurant sur le linceul n'était pas une peinture, mais qu'elle résultait d'une oxydation acide déshydratante des fibres du lin et que cette oxydation était extrêmement superficielle. Ils purent aussi vérifier que les taches de sang traversaient le tissu, qu'elles étaient bien d'authentiques taches de sang et que la couleur rouge qui se maintenait était due à la présence de la bilirubine, produit de dégradation de l'hémoglobine.

En 1979, un théologien américain de Chicago, numismate et photographe, le père Francis Filas, qui depuis 1954 étudiait les photos réalisées par Giuseppe Enrie, fit savoir le résultat de ses investigations portant sur les yeux de l'homme du suaire. Comme les chercheurs de la NASA il y avait remarqué des pièces de monnaie et il affirmait qu'il était parvenu à identifier, sur la paupière droite, un *dilepton lituus*, une pièce de monnaie émise dans la 16<sup>e</sup> année du règne de Tibère, par le préfet de Judée Ponce Pilate.

### **La Maison de Savoie cède le Saint-Suaire à l'Église**

Lorsque Jean-Paul II se rendit en visite pastorale à Turin, le 13 avril 1980, une ostension privée fut organisée à son intention, comme cela avait été fait pour Pie VII en 1804. Le 27 mars 1981, à Genève, le roi Humbert II, interdit de séjour en Italie depuis 1948, signa les dispositions testamentaires par lesquelles il voulait qu'après sa mort « la pleine propriété du Saint-Suaire soit transférée par donation au Saint-Siège ». Un voyage apostolique de Jean-Paul II au Portugal lui permit de rencontrer le pape le 14 mai 1982. Hospitalisé quelques mois plus tard à l'hôpital cantonal de Genève, le roi mourut le 18 mars 1983. Le 23 mars, veille de la célébration des obsèques à l'abbaye d'Hautecombe, le comte Fausto Solaro del Borgo remit au cardinal Agostino Casaroli, secrétaire d'État, une lettre du roi Siméon de Bulgarie et du margrave Maurice de Hesse, exécuteurs testamentaires du dernier souverain régnant de la Maison de Savoie. Cette lettre informait officiellement le pape de la donation du Saint-Suaire et lui faisait savoir que le nouveau chef de la Maison de Savoie, Victor-Emmanuel, prince de Naples, exprimait, « au nom de la famille entière, sa joie de pouvoir respecter la volonté de son auguste père ». Mais il fallut attendre le 18 octobre de cette même année 1983 pour que le cardinal secrétaire d'État signe l'acte officiel d'acceptation de la donation, en présence des exécuteurs testamentaires et du duc d'Aoste, Amédée de Savoie. Victor-Emmanuel n'avait pas pu être présent, frappé à l'égal de son père par la même loi de bannissement. Enfin, le 14 novembre 1983, le cardinal Casaroli fit savoir que Jean-Paul II avait nommé l'archevêque de Turin « délégué du Saint-Siège pour tout ce qui concerne la conservation et le culte de la précieuse Relique, attendu qu'elle continuera à rester à Turin. »

### **Un tissu du XIV<sup>e</sup> siècle... attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle ?**

À la même époque, en 1981, Pierluigi Baima Bollone, professeur de médecine à l'université de Turin, auteur d'un célèbre *Manuel de médecine légale* adopté par de nombreuses facultés, confirma que les taches hématiques provenaient bien de sang humain. Le groupe sanguin AB, déterminé en 1982, a été confirmé par d'autres méthodes d'investigation en 1992. C'est la conclusion à laquelle est parvenu Lorenzo Garza Valdes, microbiologiste à l'université du Texas.

Un nouveau procédé de datation par le carbone 14 avait été mise au point dans les années 1970. Comme elle ne nécessitait que quelques milligrammes de carbone pour obtenir une mesure correcte, l'Église décida de l'appliquer au linceul. Le 21 avril 1988, sur la bande de 7 cm de largeur cousue le long du suaire, on effectua un prélèvement d'échantillons pour une radio datation du tissu. Les résultats furent rendus publics le 13 octobre suivant par le cardinal Ballestrero, archevêque de Turin. La datation par le carbone 14, effectuée dans des laboratoires d'Oxford, de Tucson et de Zurich, oscillait entre 1260 et 1390. Mais, en réalité, s'il n'y avait que 14 ans d'écart entre les datations obtenues par les laboratoires de Tucson et de Zurich, soit un niveau de signification de 90%, l'écart était de 104 ans entre les datations d'Oxford et de Tucson, ce qui ne représentait plus qu'un degré de signification de 5%. Le 14 octobre, les trois responsables du laboratoire d'Oxford tinrent une conférence de presse télévisée au British Museum à des fins publicitaires, le résultat étant présenté sur un tableau noir avec un point d'exclamation qui n'était guère de mise dans une démarche scientifique. Cette datation au carbone 14 déclencha de nombreuses polémiques. Alors que pour certains elle apportait la preuve définitive qu'il s'agissait d'un faux réalisé au Moyen âge, d'autres entreprirent de nouvelles recherches dont les résultats montraient que la datation au carbone 14 pouvait avoir été faussée par différents facteurs. Il en est même qui allèrent jusqu'à soupçonner les savants, voire les responsables de l'Église, de manœuvres frauduleuses destinées à déconsidérer le suaire de Turin.

En 1989, l'attention se porta sur un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de Budapest, le « codex de Pray », réalisé entre 1192 et 1195. Sur l'une de ses illustrations on voit, dans le registre supérieur, le Christ allongé sur la pierre de l'onction. Dans le registre inférieur sont représentées les saintes femmes arrivant au tombeau le matin de Pâques. Sur la pierre de l'onction, le Christ est représenté entièrement nu, ce qui ne se voit jamais dans toute l'iconographie du XII<sup>e</sup> siècle, mais qui est conforme à l'homme du suaire. Comme celui-ci, le Christ a les mains croisées sur le pubis, la main droite par-dessus la main gauche. De plus, toujours comme chez l'homme du suaire, les mains ne montrent que quatre doigts, le pouce disparaissant dans la paume de la main. En bas, l'ange montre aux femmes le linceul. L'illustrateur a cherché à en représenter les chevrons. On y remarque quatre petits trous disposés en équerre. Or, ces quatre trous disposés en forme de L se retrouvent sur le linceul de Turin, de part et d'autre des reins du personnage. Ne se répétant pas de la même manière que les trous des brûlures de 1532, ils correspondent à un autre pliage du tissu. Ces quatre trous sont déjà clairement documentés sur une copie du Saint-Suaire peinte en 1516, conservée dans l'église Saint-Gommaire de Lierre en Belgique, et dans une miniature inédite d'un manuscrit de 1527. Si ces deux œuvres attestent que le mode de pliage différent de celui utilisé dans la Sainte-Chapelle de Chambéry est antérieur à

l'incendie de 1532, le « codex de Pray », quant à lui, ferait remonter à la fin du XII<sup>e</sup> siècle la première attestation de l'objet apparu à Lirey en 1357.

Au début des années 1980, des chercheurs italiens avaient signalé la présence d'écritures à peine visibles autour du visage de l'homme du suaire. En 1994, André Marion, titulaire d'une maîtrise en électronique et d'un doctorat en physique nucléaire, responsable aujourd'hui du centre de numérisation et de traitement d'images à l'Institut d'optique théorique et appliquée d'Orsay, supprima sur les clichés, grâce aux possibilités offertes par la photographie numérique, les chevrons du tissu, ce qui lui permit de faire ressortir ces écritures. En grec : NNAZARENOS, Nazaréen, et HSOY, Jésus. En latin : INNECE, à la mort. Et d'autres lettres encore. Invisibles à l'œil nu, ces fantômes d'écritures sont à l'endroit sur le négatif et à l'envers sur le positif de la photographie, ce qui semble indiquer que ces mots n'ont pas été tracés sur le linceul mais sur un support qui aurait été appliqué ensuite sur le tissu.

### **De l'incendie de 1997 à la restauration du linceul en 2002**

En 1992, le cardinal Giovanni Saldarini, archevêque de Turin, fit vérifier l'état de conservation du suaire. Les spécialistes révélèrent que le tissu ne pouvait plus être gardé enroulé comme il l'était, mais qu'il fallait prévoir un dispositif lui permettant de demeurer étendu à plat, sur toute sa longueur, ce qui était impossible à réaliser dans la chapelle de Guarino Guarini en raison de ses dimensions. Mais, dans l'immédiat, le 24 février 1993, toujours enroulé dans son précieux reliquaire, le linceul fut déplacé dans la cathédrale pour que puissent débiter les travaux de restauration dont avait besoin sa chapelle construite au XVII<sup>e</sup> siècle.

À peine ces restaurations venaient-elles de s'achever, avant même qu'elles soient inaugurées et que soient démontés les échafaudages, un terrible incendie ravagea la chapelle dans la nuit du 11 au 12 avril 1997, la température du brasier dépassant les 1 000 degrés. La chapelle fut détruite et l'aile du palais royal dans laquelle elle est intégrée fut sérieusement endommagée, notamment le pavillon d'angle où plusieurs dizaines de tableaux furent perdus. Les pompiers parvinrent à empêcher que le feu ne se propage dans la cathédrale d'où ils purent évacuer le Saint-Suaire après avoir défoncé avec grande difficulté le vitrage anti-effraction qui protégeait le reliquaire. Celui-ci fut mis en sécurité à l'archevêché et le lendemain, lundi 14 avril, en présence du cardinal Saldarini, on procéda à une reconnaissance de la relique, au cours de laquelle on put constater que le linceul n'avait subi aucun dommage. Cette nuit dramatique a inspiré l'artiste peintre Yulia Korneva qui a mis en parallèle l'incendie de 1997 et celui de 1532, en faisant apparaître au-dessus du reliquaire la silhouette de la Sainte-Chapelle de Chambéry dévorée par les flammes.



La chapelle avait subi des dommages immenses qui menaçaient même sa stabilité. Après 18 ans de travaux extrêmement délicats, la restauration devrait s'achever à la fin de 2016. Ces travaux ont nécessité la réouverture de la carrière de Frabosa, dans la province de Cuneo, fermée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui a permis de changer 1 550 blocs de marbre sur les 5 450 dont est constitué le bâtiment. Le coût de ces travaux s'est élevé à 26 millions d'euros.

Pour célébrer le centenaire de la première prise en photo du suaire par Secondo Pia, une ostension fut organisée du 18 avril au 14 juin 1998. Elle attira 2 400 000 personnes dont certaines venues d'Amérique latine, d'Asie et même d'Océanie. Elle eut son point culminant le 24 mai avec la venue de Jean-Paul II. 450 000 pèlerins avaient envahi Turin ce jour-là. L'ostension de 1998 fut la première de l'ère internet avec plus de 100 000 consultations du site officiel qui proposait une centaine d'images et des textes traduits en quatre langues. Sur le parcours d'approche conduisant à la cathédrale, des salles de pré-lecture donnaient à voir, sur écran géant, une vidéo en haute définition, réalisée en 1997, pour permettre aux visiteurs d'identifier les marques figurant sur le linceul. À l'occasion de cette ostension, la confrérie du Saint-Suaire a aménagé dans ses locaux un musée remarquable, présentant des documents exceptionnels agréablement mis en valeur. Elle a aussi fondé, en cette année 1998, la *Casa Bordino*, centre de recherche et d'intervention sur les troubles psychiques, sous la forme d'une association qui travaille en collaboration avec le Département de la santé mentale *ASL 1* de Turin, auquel elle est intégrée.

Le grand succès de cette ostension de 1998 entraîna une violente réaction de la minorité protestante italienne qui déclara qu'elle constituait « un défi au dialogue œcuménique et une gifle à la science ».

Le jubilé de l'an 2000 entraîna une nouvelle ostension. Elle se déroula, comme d'habitude, dans la cathédrale et eut une durée de 72 jours, du 12 août au 22 octobre. Sur le parcours d'approche emprunté par les pèlerins avaient été aménagés des espaces de méditation, des lieux réservés au sacrement de la réconciliation et une chapelle pour l'adoration eucharistique. Plus d'un million de visiteurs ont été enregistrés, dont 110 000 étrangers, accueillis par 3 225 « volontaires du Saint-Suaire » œuvrant bénévolement au côté des services de sécurité de la commune et de l'État, des pompiers ou des secouristes de différents organismes.

Depuis lors, le linceul est placé dans la cathédrale de Turin, sous la tribune royale, à l'endroit où jadis se tenaient les pages durant les offices. Il est conservé en position horizontale, étendu à plat, à l'intérieur d'une châsse étanche, en l'absence d'air et en présence d'un gaz inerte, l'argon. Cette châsse a été construite en 2000 par les sociétés Alenia Spazio et Microtecnica, en recourant aux technologies les plus avancées du secteur aérospatial : le corps métallique a été réalisé par fraisage d'un unique lingot d'alliage léger aéronautique, tandis que la face supérieure est constituée d'une glace de sécurité multicouche. La châsse est elle-même protégée par un châssis dont la structure, à plusieurs épaisseurs, est capable d'offrir une considérable

résistance mécanique et une protection satisfaisante en cas d'incendie. Le système de conservation du suaire est complété par une installation génératrice de gaz inerte humide, qui est activée lorsqu'il est nécessaire de renouveler ou de porter à saturation l'atmosphère intérieure de ce châssis. Un système informatisé permet de tenir sous contrôle constant les paramètres les plus intéressants de ce dispositif et de la chapelle où il est placé, c'est-à-dire les valeurs relatives à la température, la pression, l'humidité, la composition du gaz à l'intérieur, etc... A l'occasion des ostensions, la châsse du Saint-Suaire peut être extraite facilement de son châssis ordinaire pour prendre place dans un autre châssis construit en 1998 par l'entreprise Bodino et que l'on apporte alors spécialement à la cathédrale. C'est un parallélépipède mesurant 4,64 m sur 1,38 m, avec une épaisseur de 28,2 cm et pesant 2 500 kg. Sa face supérieure est constituée par une glace de sécurité multicouche. Ce châssis est placé sur un robuste chariot métallique permettant la rotation de la position horizontale à la position verticale pour permettre de voir le linceul durant l'ostension.

En 2001, le photographe turinois Aldo Guerresci a remarqué que les grandes auréoles qui figurent sur le linceul et que l'on avait toujours interprétées comme produites par l'eau jetée sur le reliquaire lors de l'incendie de Chambéry, se répétaient selon un pliage différent de celui correspondant aux brûlures. Il est donc avéré désormais que ces tâches d'eau sont antérieures à l'incendie de 1532.

Entre juin et juillet 2002, dans la nouvelle sacristie de la cathédrale de Turin, la chercheuse suisse Mechthild Flury-Lemberg et ses collaboratrices ont effectué le délicat travail consistant à découdre la doublure sur laquelle le Saint-Suaire avait été fixé en 1534 par les Clarisses de Chambéry, à ôter les rapiécages appliqués par les Clarisses, à enlever les parties du tissu brûlées dans l'incendie de 1532, à éliminer les résidus organiques, et à remplacer la doublure par une nouvelle toile de Hollande. Cette intervention lourde a été considérée par l'archéologue William Meacham comme un « viol » subi par le linceul et « un désastre pour l'étude scientifique de la relique. » Toutefois, les parties qui ont été retirées sur les bords des brûlures ont été recueillies, cataloguées, et ont fait l'objet d'un procès-verbal avant d'être remises à l'archevêque de Turin, gardien pontifical du Saint-Suaire. Ce fut l'occasion de procéder à une cartographie numérique complète du linceul, sur les deux faces, pour obtenir une nouvelle documentation photographique. Les résultats des mesures scientifiques qui furent effectuées ont été remis au gardien pontifical du Suaire, et c'est le Saint-Siège qui décidera à quel moment ils pourront être publiés en vue de recherches ultérieures.

En 2002, une loi constitutionnelle a abrogé les mesures de bannissement du chef de la Maison de Savoie et de sa famille qui figuraient dans la Constitution de 1948. Dès l'année suivante, Victor-Emmanuel, son épouse Marina, et leur fils Emmanuel-Philibert purent se rendre à Turin pour vénérer

le Saint-Suaire au cours d'une ostension privée organisée en leur honneur par le cardinal archevêque Severino Poletto.

Celui-ci, le 8 décembre 2006, a consacré une nouvelle église de Turin dédiée à la Sainte-Face. Conçue par l'architecte Mario Botta, elle a pour décor, au-dessus de maître-autel, le visage qui apparaît sur le Saint-Suaire. Ce décor fait appel à l'effet pixel en mettant en œuvre de petits blocs de marbre rose de Vérone, dont le décalage de relief, les uns par rapport aux autres, reproduit l'image.

Les 22 et 23 janvier 2008, à l'occasion d'un contrôle technique du caisson pressurisé, le linceul a été soumis à de nouvelles prises de vue numériques en très haute définition réalisées par la société HAL9000 de Novare, soit plus de 1 600 prises de vue avec une précision au 50<sup>e</sup> de millimètre.

### **Les ostensions du XXI<sup>e</sup> siècle**

L'ostension qui s'est déroulée du 10 avril au 23 mai 2010, avec la participation du pape Benoît XVI le 2 mai, a attiré plus de 2 500 000 pèlerins accueillis par 4 000 « volontaires du Saint-Suaire ». 16 000 autocars ont convergé vers Turin, 1 600 journalistes avaient demandé une accréditation et 157 émissions de télévision ont rendu compte de l'événement. Pour cette ostension, le site internet du Saint-Suaire a enregistré plus de 10 millions de visiteurs à qui étaient proposés de très nombreux renseignements en 6 langues. Le parcours d'approche de la cathédrale, avec la projection de la vidéo de pré-lecture du suaire, avait été étendu à la partie basse des jardins royaux, tandis que plus de 200 prêtres exerçaient à longueur de journée le ministère de la réconciliation. Au cours de cette ostension, la venue de pèlerins orthodoxes, russes notamment, a été très remarquée. Le 19 mai, c'est le métropolite Hilarion, entouré d'une dizaine de prêtres, qui a célébré les vêpres dans la cathédrale de Turin, en présence de 800 fidèles orthodoxes.

Trois ans plus tard, le Samedi Saint 30 mars 2013, avec l'accord du Saint-Siège, l'archevêque de Turin, Mgr Cesare Nosiglia, gardien pontifical du Saint-Suaire, a organisé dans la cathédrale une ostension télévisée en direct, avec célébration d'une liturgie particulièrement destinée aux malades, à laquelle le pape François avait tenu à s'associer par un message vidéo.

Le lundi 31 mars 2014, l'archevêque de Chambéry, Mgr Philippe Ballot, a reçu de Mgr Cesare Nosiglia deux magnifiques copies du Saint-Suaire, imprimées sur tissu, réalisées d'après les dernières photos de la relique, l'une destinée à rappeler la présence du linceul dans la Sainte-Chapelle au XVI<sup>e</sup> siècle, l'autre en faveur de la cathédrale savoyarde.

La dernière ostension, sur le thème de « l'Amour plus grand », a eu lieu du 19 avril au 24 juin 2015, pour le deuxième centenaire de la naissance de saint Jean Bosco. 4 600 « volontaires du Saint-Suaire », revêtus de leur caractéristique gilet violet, ont accueilli pendant 67 jours plus de 2 millions de pèlerins. Parmi eux sont venus de nombreux cardinaux, archevêques et

évêques, le grand maître de l'ordre de Malte, Robert Matthew Festing, la sœur du roi des Belges, la princesse Astrid, accompagnée de son époux, l'archiduc Lorenz de Habsbourg-Este, mais aussi le président de la République italienne Sergio Mattarella et le président du Conseil Matteo Renzi. Le 19 mai, est venue prier devant le linceul Vera Baboun, maire de Bethléem depuis 2012, première femme palestinienne à occuper des responsabilités politiques. Catholique, veuve, mère de cinq enfants, elle a été professeur de littérature américaine à l'université de Bethléem. Deux jours auparavant, elle avait assisté à Rome à la canonisation de deux religieuses palestiniennes, sœur Marie-Alphonsine Ghattas et sœur Mariam Baouardy. Les Philippins sont venus nombreux et le 30 mai a été marqué par le pèlerinage de l'ambassadeur des Philippines en Italie, du consul général des Philippines à Milan et du consul des Philippines à Turin. Des Sud-Américains avaient aussi fait le voyage, notamment les Argentins, compatriotes du pape François. Le consul général du Pérou à Turin et la vice-consul du Pérou à Florence sont venus prier le même jour devant le linceul. Les orthodoxes ont été particulièrement nombreux, surtout des Russes et des Biélorusses. La grande nouveauté de l'ostension de 2015 aura été la participation significative des musulmans, à commencer par les représentants officiels de l'islam en Italie, Mohamed Bahreddine, président des imams et prédicateur des mosquées d'Italie, accompagné d'Amir Younes, porte parole du centre interculturel *La Mecque*. Ils ont été accueillis par les autorités catholiques qui ont reçu aussi les responsables d'un courant musulman originaire de l'Inde.

Le 3 juin a vu arriver 50 sans-logis de Rome, et le 11 juin 64 autres. Leur voyage avait été payé par le pape qui, en outre, avait fait remettre 30 euros à chacun par son aumônier, le Père Konrad Krajewski. À leur descente de l'autocar à Turin, ils ont été accueillis par l'archevêque, Mgr Nosiglia. Puis ils ont été conduits devant le Saint-Suaire en empruntant le parcours réservé aux personnalités. Pour sa part, l'archevêque de Turin a invité et accueilli personnellement 40 sans-logis de sa ville. Le grand moment de cette ostension aura été le séjour à Turin du pape François, les 21 et 22 juin. Lors de la messe solennelle qu'il a célébrée sur la piazza Vittorio, 150 places avaient été réservées pour les sans-logis. Au terme de l'ostension, tous les dons laissés par les fidèles ont été remis au pape qui les a immédiatement retransmis au diocèse de Turin pour aider ceux qui sont atteints par toutes les formes de la pauvreté. Avec cet argent, l'archevêque a décidé de créer, sur la base des structures caritatives déjà existantes, des « Maisons de l'Amour plus grand » qui permettront d'apporter une meilleure réponse à des besoins spécifiques. Un moment historique de cette ostension aura été la visite du pape au temple vaudois. En Italie, les disciples de Pierre Valdo, ralliés au protestantisme au XVI<sup>e</sup> siècle, constituent l'essentiel des chrétiens réformés. Par le biais de l'émigration piémontaise, dont est issu le pape François, ils se sont fortement implantés en Uruguay et en Argentine. En cette année 2015, l'Église vaudoise avait offert aux catholiques le vin pour la célébration de la messe de la

Résurrection et le diocèse catholique de Turin avait offert à ses frères vaudois le pain pour la Sainte-Cène du dimanche de Pâques. Le pape, qui a souligné que la communion était « encore en chemin », a demandé pardon aux Vaudois pour les persécutions qu'ils ont eu à encourir de la part de l'Église catholique.

Naturellement la Maison de Savoie n'a pas manqué de s'associer à l'ostension de 2015. Les premiers à accourir ont été la princesse Marie-Gabrielle, sa fille Marie-Élisabeth, ses petits-enfants Gabrielle et Thomas, et sa cousine la princesse Marguerite de Savoie-Aoste, veuve de l'archiduc Robert de Habsbourg-Este. Le mardi 21 avril, au palais royal, Marie-Gabrielle de Savoie a inauguré une exposition de gravures concernant le Saint-Suaire, issues d'une vaste collection qu'avait rassemblée son père, le roi Humbert. Au terme de l'ostension, le 22 juin, sont venus à Turin les princes de Naples, Victor-Emmanuel, chef de la Maison de Savoie, et son épouse Marina, les princes de Venise, Emmanuel-Philibert et son épouse Clotilde, avec leurs deux filles, les princesses Victoire et Louise de Savoie. Ils ont été reçus par le pape François que Victor-Emmanuel a remercié pour sa venue dans l'ancienne capitale de la dynastie. Le prince n'a pas manqué de remercier aussi le pape pour avoir béatifié, le 2 mai 2013, la reine de Naples Marie-Christine de Savoie, fille de Victor-Emmanuel II et femme du roi des Deux-Siciles Ferdinand II, morte à 23 ans en mettant au monde le futur roi François II. À l'occasion de cette ostension de 2015, le prince Victor-Emmanuel a exprimé aussi son émotion et sa fierté que sa famille ait eu la garde du Saint-Suaire pendant plus de cinq siècles, tant il est vrai que, pour tous les Savoyards, ce mystérieux linceul passé de Lirey à Chambéry, puis de Chambéry à Turin, est indissociable de leur histoire.

Achévé d'imprimé  
au 4<sup>e</sup> trimestre 2015 sur  
les presses de l'imprimerie Photoplan

Éditeur : Académie salésienne (association)  
Conservatoire d'art et d'histoire  
18 avenue de Trésun 74000 ANNECY  
Directeur de la publication : Laurent Perrillat  
Imprimerie : Photoplan, 9bis, rue de Malaz, 74600 Seynod  
Parution : novembre 2015  
Dépôt légal : à parution  
Prix : 2 €  
N° ISSN : 2265-0490